

**LIGUE DE GO ÎLE-DE-FRANCE,
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 SEPTEMBRE 2003**

Liste des présents : Olivier Barotte, Frédéric Chyzak, Arnaud Knippel, Odile Martigne, Sébastien Moulin, Jean-Vincent Pla.

Liste des absents : aucun.

Ouverture de la séance à 20 h 55.

1. APPROBATION DE COMPTES RENDUS

Le compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 29 juin 2003 est approuvé à l'unanimité; celui de la réunion du 26 août est approuvé à l'unanimité moins une voix, celle de Frédéric Chyzak qui était absent à cette réunion et s'abstient.

Le conseil donne un avis favorable sur le compte rendu de l'assemblée générale du 23 juin 2003.

2. COMMISSIONS

Arnaud Knippel revient sur le sujet des commissions dont le lancement va bientôt avoir lieu. Chacune comprend déjà quatre personnes. Il va bientôt communiquer plus largement sur le sujet.

3. BULLETIN

Jean-Vincent Pla indique l'état de la maquette du prochain numéro du bulletin de la ligue. Une discussion s'engage sur le contenu, sur l'éditorial, sur l'organisation, les coûts et la diffusion du numéro. L'envoi du prochain bulletin est prévu début octobre.

4. MATÉRIEL

Les stocks de la ligue sont au plus bas. Selon Arnaud Knippel, il serait possible de s'approvisionner d'une dizaine de jeux de pierres et d'une centaine de goban jaunes à 3 € (fins de stocks d'un fournisseur). Frédéric Chyzak propose par ailleurs d'étudier la possibilité d'une filière d'importation en provenance de Chine, pour laquelle un premier contact a été pris avec Valérie Tamman.

S'agissant de livres, plusieurs titres en français sont rendus disponibles à bas prix dans le cadre d'un déstockage : le *Perfectionnement au go*, le *Go cosmique* et le *Go aux sources de l'avenir*. Arnaud Knippel propose que la ligue en achète une certaine quantité pour lotir des tournois et pour des activités de promotion. Une discussion s'engage : la ligue doit-elle stocker ces livres pour les revendre aux clubs? Un argument de Jean Hossenlopp, repris par Arnaud Knippel, est que si la ligue ou la fédération se substituait aux réseaux de distribution classique, cela nuirait à ces réseaux et finalement gênerait le développement du go auprès du grand public. Il semble donc préférable de ne pas organiser de vente de livres autre que pour lotir les tournois.

Un budget de 300 € est finalement alloué pour un achat de matériel et de livres.

5. POINT SUR LES LICENCES

Les cotisations 2004 entrent déjà. S'agissant de 2003, le nombre de licenciés via la ligue est à ce jour d'au moins 409, auquel s'ajoute une trentaine de licences, majoritairement des renouvellements de licences tenuki prises lors du tournoi de Paris (2003). Pour 2002, il reste à redemander à la FFG de reverser à la ligue les cotisations prises lors du tournoi de Paris (2002). Arnaud Knippel s'occupe de la réclamation; Olivier Barotte vérifiera l'arrivée du chèque.

La fédération organise un système de « tiers provisionnels » pour le règlement des cotisations et demande aux ligues si elles sont intéressées par le principe. Olivier Barotte accueille l'idée de façon plutôt réticente : au niveau de la ligue, le système poserait le problème de nécessiter d'avoir la trésorerie tôt dans l'année; de plus, il faudrait vérifier après chaque versement que la provision

est bien consommée, d'où un travail supplémentaire. En revanche, l'idée d'un formulaire en ligne pour préparer les bordereaux est, de l'avis général, une bonne idée.

6. QUESTIONS DIVERSES

6.1. Développement. Plusieurs initiatives de créations de clubs sont en cours : à Clichy, un café littéraire aimerait qu'un club s'y installe ; il est question de créer un club dans une salle municipale à Paris, dans le 18^e ; une section jeune va s'installer dans un collège de Montreuil ; Pierre Buntzly anime un cours de go dans une classe de CM2 à Nanterre.

6.2. Préparation du prochain conseil d'administration de la FFG. Arnaud Knippel fait le tour des sujets qui seront abordés lors du prochain conseil d'administration de la fédération et demande l'avis des membres du CA :

- de l'avis général, le niveau de la pédagogie lors du stage fédéral d'été est en baisse ;
- Véronique Lamour, permanente de la FFG sous CEC (contrat emploi consolidé) est maintenant actionnaire d'une société ; le conseil reste dubitatif quant à la possibilité de mener ces deux activités professionnelles en parallèle ;
- un stage jeune national va être organisé dans le sud de la France ;
- s'agissant de l'assurance des licenciés, Arnaud Knippel fait étudier plusieurs contrats dans plusieurs compagnie d'assurance ; il aimerait pouvoir en proposer un pour signature par le président de la fédération lors de son prochain conseil d'administration ;
- le stage annuel *Go et ski*, manquant de pédagogie, risque de ne pas être organisé cette année.

Clôture de la séance à 22 h 20.

Le secrétaire,
Frédéric Chyzak